



Numéro de l'acte	2021-36-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.10

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

QUESTION N° 2021-36

POLE RESSOURCES : FINANCES – MARCHES PUBLICS

REQUALIFICATION CENTRE VILLE D'ARQUES - autorisation de programme et crédits de paiement Budget Principal – Ajustement

RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller Délégué aux finances

Par délibération n°2012-146 en date du 8 octobre 2012, la commune a décidé de déroger au principe de l'annualité budgétaire et de mettre en place pour certaines opérations une gestion par autorisation de programme (AP) et crédit de paiement (CP)

Par délibération n° 2018-18 en date du 29 mars 2018, la commune a décidé d'ouvrir un budget annexe « Centre-ville » suivant l'instruction M14 et soumis à la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), afin de tenir une comptabilité de stocks spécifique pour individualiser les opérations de requalification du Centre-ville.

Pour mémoire, par délibération n° 2018-49, la commune a décidé d'ouvrir une autorisation de programme dont les éléments étaient les suivants :

Montant global de l'AP : 8 643 774 € HT

- BP 2018 : 2 230 910 €
- CP 2019 : 2 957 854 €
- CP 2020 et suivants : 3 454 981 €

L'équilibre de cette AP sera assuré comme suit :

- Cessions des terrains : 2 948 767 €
- Participation communale : 5 694 977 €

Considérant la volonté de distinguer les opérations :

- Les aménagements et parcelles destinées à la revente des opérateurs relèvent du budget annexe,
- Les aménagements et parcelles qui demeurent dans le patrimoine de la ville d'Arques, relèvent du budget principal.

Considérant la nécessité de répartir les crédits de paiement correspondants sur les exercices 2020, 2021 et suivants, au vue du bilan financier prévisionnel d'aménagement, il est proposé de proposer de mettre en œuvre une AP pour la réalisation des opérations de requalification du Centre-ville au budget principal.

Le montant prévisionnel des opérations s'établit à 4 128 703.40 € TTC de 2018 à 2022

Une fiche annexée fait apparaître l'opération, ses financements, et l'historique des réalisations comptables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- D'inscrire les crédits correspondants au BP 2021 et suivants.
- D'autoriser Monsieur le Maire à l'exécution de ces programmes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES
Le 14 avril 2021

Benoît ROUSSEL,
Maire de la ville d'Arques



CENTRE VILLE

Budget principal

n° de L'AP		7				
COUT TOTAL DE L'OPERATION				4 128 703,40 €		
	Payé en 2019 et années antérieures	Payé en 2020 et années antérieures	Total AP	2021	2022	
	Budget principal	Budget principal	Budget principal	Budget principal	Budget principal	
Phase 1a						
Etudes	209 970,39 €	1 647,00	535 398,00 €	-	-	
Foncier + frais annexes	707 876,31 €	30 686,98 €	325 566,00 €	- €		
Travaux	297 912,00 €	74 087,98 €	1 388 334,00 €	410 000,00 €		
Frais de gestion			30 000,00 €			
Total	1 215 758,70 €	106 421,96	2 279 298,00 €	410 000,00	-	
Recettes - vente foncier	- €	495,91 €	- €			
Solde opérationnel	1 215 758,70 €	105 926,05 €	2 279 298,00 €	410 000,00 €	- €	
Montant TTC sur budget principal						
Phase 1b						
Etudes			50 000,00 €	50 000,00 €		
Foncier			90 000,00 €	90 000,00 €		
Travaux		- €	869 335,40 €	869 335,40 €		
Frais de gestion		- €	- €	- €		
Total			1 009 335,40 €	1 009 335,40	-	
Recettes - DETR + DSIL		382 188,00 €	- €			
Solde opérationnel		- 382 188,00 €	627 147,40 €	1 009 335,40 €	- €	
Montant TTC sur budget principal				1 211 202,48 €	- €	
Halle						
Etudes	177 990,54 €	-	178 866,00 €	45 200,00		
Foncier + frais annexes	220 646,59 €	- €	287 154,00 €	100 000,00 €	- €	
Travaux	- €	- €	368 250,00 €	- €		
Frais de gestion	- €	- €	5 800,00 €	5 800,00 €		
Total	398 637,13 €		840 070,00 €	151 000,00	-	
Recettes - Fisac		- €	- €	- €	- €	
Recettes Pradet		- €	- €	- €	- €	
Total recettes	- €	- €	- €	- €	- €	
Solde opérationnel	398 637,13 €	- €	640 070,00 €	151 000,00 €	- €	
Montant TTC sur budget principal					- €	
Phase Centrale						
Etudes			- €			
Foncier			- €			
Travaux		- €	- €	- €		
Frais de gestion		- €	- €	- €		
Total	- €	106 421,96 €	- €	1 570 335,40	-	
Recettes - vente foncier		- €	- €			
Solde opérationnel		106 421,96 €	1 762 676,40 €	1 570 335,40 €	- €	
Montant TTC sur budget principal				1 884 402,48 €	- €	
Phase Est						
Etudes			- €			
Foncier			- €			
Travaux		- €	- €	- €		
Frais de gestion		- €	- €	- €	- €	
Total	- €	-	- €	- €	- €	
Recettes - vente foncier			- €			
Solde opérationnel		- €	- €	- €	- €	
Montant TTC sur budget principal						
Cité verrière						
Etudes			- €			
Foncier			- €			
Travaux			- €			
Frais de gestion			- €			
Total			- €	-	-	
Total						
Etudes	387 960,93 €	1 647,00 €	764 264,00 €	95 200,00 €	- €	
Foncier	928 522,90 €	30 686,98 €	702 720,00 €	190 000,00 €	- €	
Travaux	297 912,00 €	74 087,98 €	2 625 919,40 €	1 279 335,40 €	- €	
Frais de gestion	- €	- €	35 800,00 €	5 800,00 €	- €	
Total	1 614 395,83 €	106 421,96 €	4 128 703,40 €	1 570 335,40 €	- €	
Recettes Diverses		382 683,91 €	582 188,00 €	- €	- €	
FCTVA		135 012,71 €	1 258 280,00 €	33 924,98 €	271 716,26 €	
Total		517 696,62 €	1 840 468,00 €	33 924,98 €	271 716,26 €	
Besoin de financement sur budget principal en TTC	- € -	411 274,66 €	2 288 235,40 €	1 536 410,42 €	271 716,26 €	



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021**

Affiché le 16 avril 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un le Treize Avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le sept avril 2021 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN -Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT – Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 23 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absents excusés sans pouvoir
- 5 absents excusés avec pouvoir

Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Manuella CAPELLE

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Ludovic LELEU ayant donné pouvoir à Chloé KOCLEGA

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Madame Cécile CARON est nommée secrétaire de séance.